

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023





Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes du Pays de Lauzun publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du développement des actions au regard des engagements politiques.

Crédits photos page de couverture

Randonnée du Patrimoine, Lachapelle, MBCommunication.

Crédits photos contenu : Communauté de communes du Pays de Lauzun, Amicale Laïque, Mairie La Sauvetat du Dropt, Mathieu MAXIME, MBCommunication, Agence Les Conteurs.

Sommaire

Le territoirep4

La gouvernance p6

Les instances communautairesp6

Les compétencesp6

Les élus communautairesp7

Les services supportsp8

Administration généralep8

Accueil et standardp8

Communication et informatiquep8

Finances et marchés publicsp9

Ressources humainesp10

Urbanismep11

Aménagement et développement du territoirep12

Développement économiquep12

Agriculturep13

Tourismep14

Habitatp15

Environnementp16

GeMAPIp16

Gestion et collecte des déchetsp16

Prévention et réduction des déchetsp17

Service à la populationp18

Maison de Santé Pluriprofessionnellep18

Équipements sportifsp18

Enfance et Jeunessep19

Culturep20

Voiriep21

France servicesp22

Le territoire

La Communauté de communes du Pays de Lauzun est née le 23 décembre 1993.

Située au Nord du Département Lot-et-Garonne, la Communauté de communes du Pays de Lauzun est au centre d'un réseau de routes principales qui dessert les plus grosses villes de la région : 25 min de Marmande, 30 min de Tonneins, 35 min de Bergerac, 1h d'Agen, 1h20 de Périgueux, 1h30 de Bordeaux et 2h de Toulouse en voiture.

Les richesses du territoire

Le Pays de Lauzun offre un patrimoine touristique intéressant et rempli d'histoire. Entre paysages, monuments historiques et culturels, patrimoine gastronomique, les richesses de ce

territoire ne sont plus à démontrer : plus d'une 30^{aine} d'églises, des lavoirs, des moulins et pigeonniers, le pont roman de La Sauvetat-du-Dropt/Agnac, le château de Lauzun, les chemins de randonnées, des marchés gourmands et de nombreuses fermes....

De nombreux événements sont organisés sur le territoire et ce, tout au long de l'année. Profitez de la diversité culturelle et artistique de manifestations telles que, l'itinérance culturelle, des spectacles de théâtre, des concerts, du cinéma en plein air... organisés par la Communauté de communes, les communes du territoire ou les associations.

Le territoire en 2023



Les communes de l'intercommunalité



La gouvernance

Les instances communautaires

La Communauté de communes du Pays de Lauzun est régie par différentes instances :

Le **conseil communautaire**, avec ses 38 conseillers, représente les 20 communes du territoire. Il est l'organe de décision qui définit la politique de la communauté de communes. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions et le bureau communautaire. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.

Le **bureau communautaire**, composé du Président, des Vice-Présidents et de l'ensemble des Maires des 20 communes. Il se réunit avant chaque Conseil communautaire.

Le **Bureau restreint** réunit le Président et les Vice-Présidents. Il débat des actions et projets relevant des champs de compétences de la communauté de communes avant leur présentation en bureau communautaire puis en conseil communautaire.

Les **commissions thématiques** correspondant aux politiques et dossiers dont sont en charge les Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et projets qui sont soumis au bureau et au conseil communautaire. Ces commissions émettent des avis consultatifs.

38 conseillers
communautaires

11
conseils
communautaires

153
délibérations

10
bureaux
communautaires

40
réunions des
commissions

Les compétences

La Communauté de communes du Pays de Lauzun prend en charge les compétences communautaires suivantes :

Compétences obligatoires

Aménagement et développement du territoire
Développement économique et touristique
GEMAPI
Aire d'accueil des gens du voyage
Collecte et traitement des déchets
Eau et assainissement

Compétences supplémentaires

Protection et mise en valeur de l'environnement
Habitat
Voirie
Équipements sportifs
Action sociale d'intérêt communautaire
France services

Autres compétences

Aménagement numérique du territoire
Participation à l'installation et au maintien de professionnels de santé
Mobilité
Aides dans les domaines culturel et sportif

Détails des réunions par commissions

3 Voirie
2 Prospective et Politiques contractuelles
8 Finances
5 Sport
1 Habitat et Urbanisme
5 Environnement
4 Economie, Tourisme et Agriculture
4 Culture
4 Recrutement personnel RH
4 Appel d'offres

Les élus communautaires

LE BUREAU

Emilien ROSO

Président

Maire, Allemans-du-Dropt

Claudine EON

1^{re} Vice-présidente

Finances

Maire, Moustier

Jean-Marie CONSTANTIN

2^e Vice-président

Voirie Espaces Verts

Maire, Bourgougnague

Jean-Pierre BARJOU

3^e Vice-président

Environnement

Maire, Lauzun

Jean-Noël VACQUE

4^e Vice-président

Economie-Agriculture

Maire, Miramont-de-Guyenne

Jean-Marie FARBOS

5^e Vice-président

Sport

Adjoint au maire, Roumagne

Jean-Luc GARDEAU

6^e Vice-président

Habitat-Urbanisme-Mobilité

Maire, La Sauvetat-du-Dropt

Cécile RICHARD

7^e Vice-présidente

Culture

Adjointe au maire, Miramont-de-Guyenne

Christel PICCOLO

8^e Vice-présidente

Tourisme

Maire, Peyrière

Les mouvements

Jean-Marie LENZI quitte son poste de 8^e Vice-président Prospective-politiques contractuelles en mars 2023.

Guylaine BISSON démissionne de son poste de conseillère communautaire en mars 2023, elle est remplacée par Isabel ENRIQUEZ.

Christel PICCOLO est élue 8^e Vice-présidente Tourisme en octobre 2023.

LES CONSEILLERS

Guillaume POULIQUEN

Maire, Agnac

Daniel BAURY

Maire, Armillac

Jean-Claude RAPHALEN

Maire, Cambes

Marie CORBEL

Maire, Lachapelle

Mickaël GUERN

Maire, Laperche

Cyrille SAURON

Adjoint au maire, La Sauvetat-du-Dropt

Jean-Paul TRILLES

Adjoint au maire, Lauzun

Jacques RIEMENSBERGER

Mairie, Lavergne

Jean MARBOUTIN

Adjoint au maire, Lavergne

Gianni MENEGHELLO

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Nora GALLO

Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Luc SAUVE

Adjoint au maire, Miramont-de-Guyenne

Christelle SAINT-BAUZEL

Adjointe au maire, Miramont-de-Guyenne

Christophe TRIQUET-SABATE

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Samira TAFTI

Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Jérôme COTTIER

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Jean-François BOULAY

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Isabel ENRIQUEZ

Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Claude ETIENNE

Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Jean-Marie LENZI

Maire, Montignac-de-Lauzun

Christophe VERGNE

Maire, Montignac-Toupinerie

Christian PENOT

Maire, Puysserampion

Eric TRELLU

Maire, Roumagne

Bernard NAVARRO

Adjoint au maire, Saint-Colomb-de-Lauzun

Marie-José BONADONA

Maire, Saint-Pardoux-Isaac

Pascale DALTO

Adjointe au maire, Saint-Pardoux-Isaac

Laurent BELLOT

Adjointe au maire, Saint-Pardoux-Isaac

Vincent LAFON

Conseiller municipal, Saint-Pardoux-Isaac

Annick CALLEWAERT

Maire, Ségalas



Les services supports

Afin de gérer et de mettre en œuvre les compétences communautaires, la Communauté de communes du Pays de Lauzun comptait 36 agents en 2023.

La Communauté de communes dispose de plusieurs bâtiments communautaires :

- la maison communautaire qui abrite l'essentiel des services administratifs ;
- le bureau Finances/RH ;
- la Maison des Saveurs abritant le service Environnement ;
- le local des archives ;
- l'ancienne bibliothèque communale de Miramont-de-Guyenne qui abrite la France services et le service Urbanisme ;
- le local de la voirie/espaces verts à Miramont-de-Guyenne et le service technique à Lauzun ;
- la déchèterie et la Zone de réemploi.

Administration générale

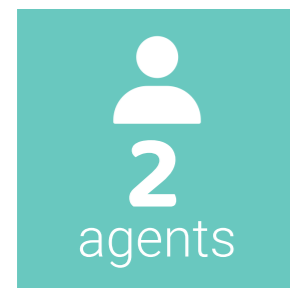
Le **service Administration générale** a pour mission principale la préparation, l'organisation et le suivi des différentes réunions des instances communautaires. L'accueil du siège social de la Communauté de communes lui est rattaché.

Accueil et standard

Le siège est situé 5 rue Pissebaque à Lauzun.

L'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les agents sont chargés des appels téléphoniques, de l'accueil du public et de la gestion du courrier. Le prêt du matériel communautaire pour les associations est également géré par les agents d'accueil depuis octobre 2022.



1873 courriers envoyés



32 lettres RAR



1841 lettres vertes

Communication et informatique

Le **service Communication** garantit la diffusion de l'information aux différents publics : élus, acteurs économiques, associations, habitants, touristes... Pour ce faire, il possède et utilise plusieurs canaux et supports de diffusion web et print :

- un site Internet : refonte effectuée en juillet 2023 ;
- des réseaux sociaux : LinkedIn, Instagram et Facebook ;

Depuis le 31 mars 2021, les réunions de Conseil communautaire sont suivies en live sur Facebook.

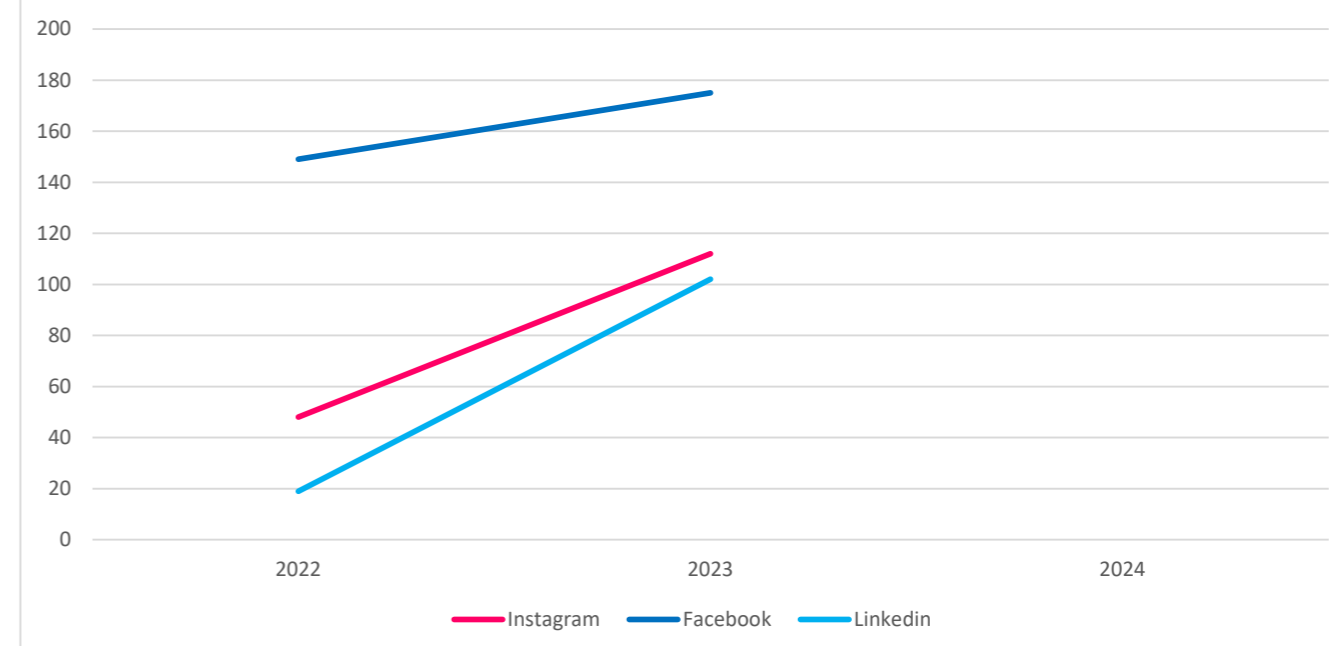
Le service communication diffuse auprès des communes de la Communauté de communes les informations, actions et événements importants afin que ces dernières les partagent à leurs administrés. Les visuels et affiches utilisés sont tous créés en interne.

Depuis juillet 2022, l'agent en charge de la communication est également référent informatique en interne. Il intervient sur les problèmes et besoins en informatique et numérique et fait le lien avec les services externes techniques d'entretien informatique et réseaux.

389 in @ f
publications sur les réseaux

1 agent

Nombre de publications par réseaux par année



Finances et marchés publics

Le **service Finances** élabore les documents budgétaires et comptables, contrôle l'exécution des budgets, suit la trésorerie et assure la réalisation des emprunts.

La Communauté de communes du Pays de Lauzun gère un budget principal et 2 budgets annexes assujettis à la TVA : ZAC ST PARDOUX ISAAC et PRESTATIONS AUX COMMUNES CCPL.

Le service des marchés publics organise et suit l'exécution des marchés.

Fiscalité directe locale

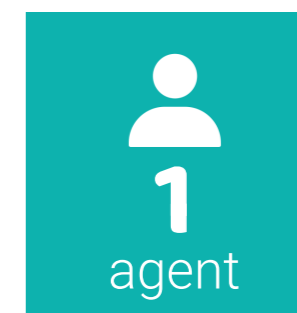
Les principales recettes générées par la collectivité sont la fiscalité et les dotations.

Les taux d'impositions votés en 2023 sont les suivants :

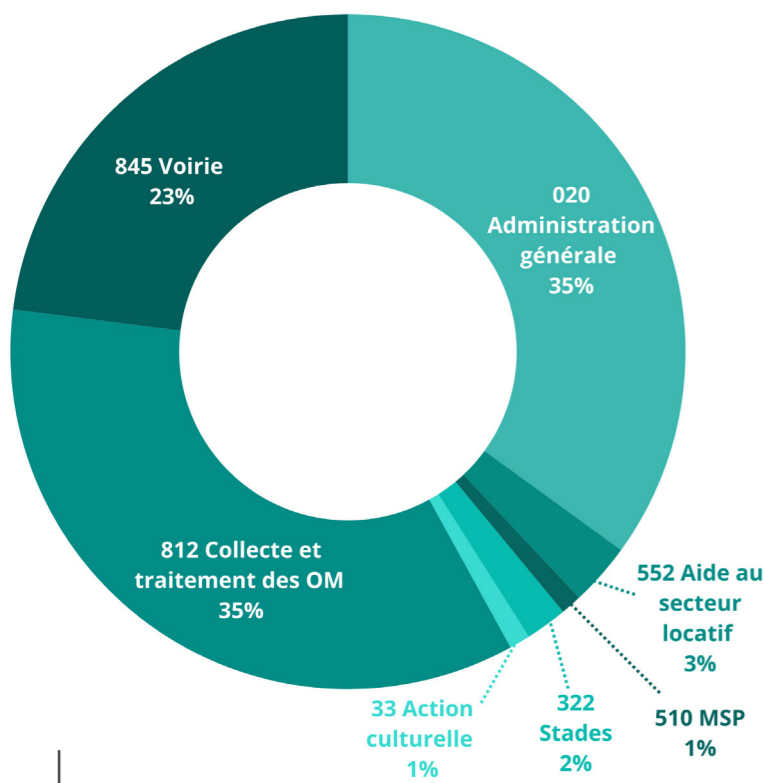
- Taxe foncière (bâti) : 1,38%
- Taxe foncière (non bâti) : 58,21%
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 10%
- TEOM : 10,99%

BUDGETS ANNEXES

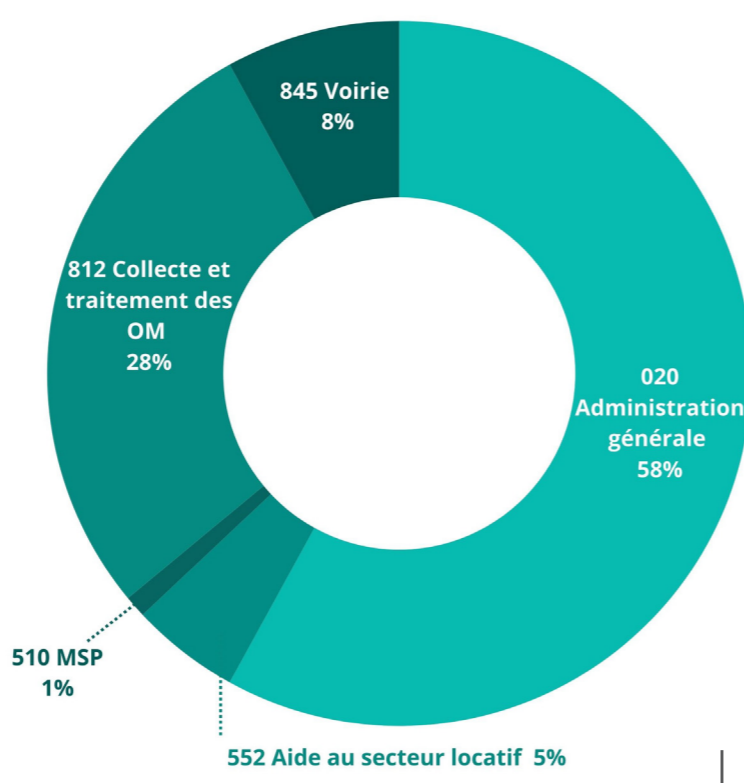
	RECETTES	DÉPENSES
ZAC Saint Pardoux Isaac	7 400 €	12 571,97 €
Prestations aux communes	27 862,75 €	27 862,75 €



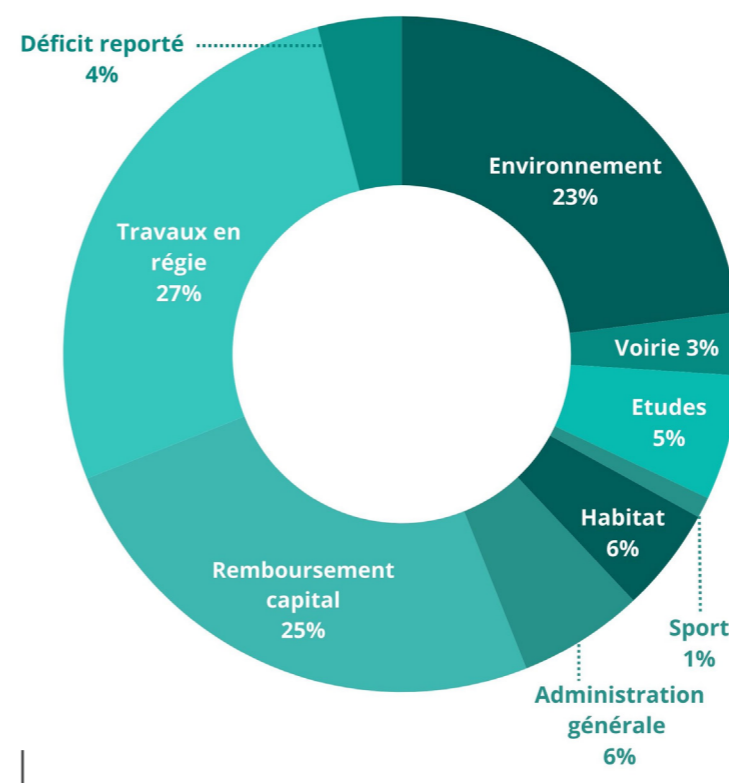
Dépenses réelles par fonction : 4 978 742,99 €



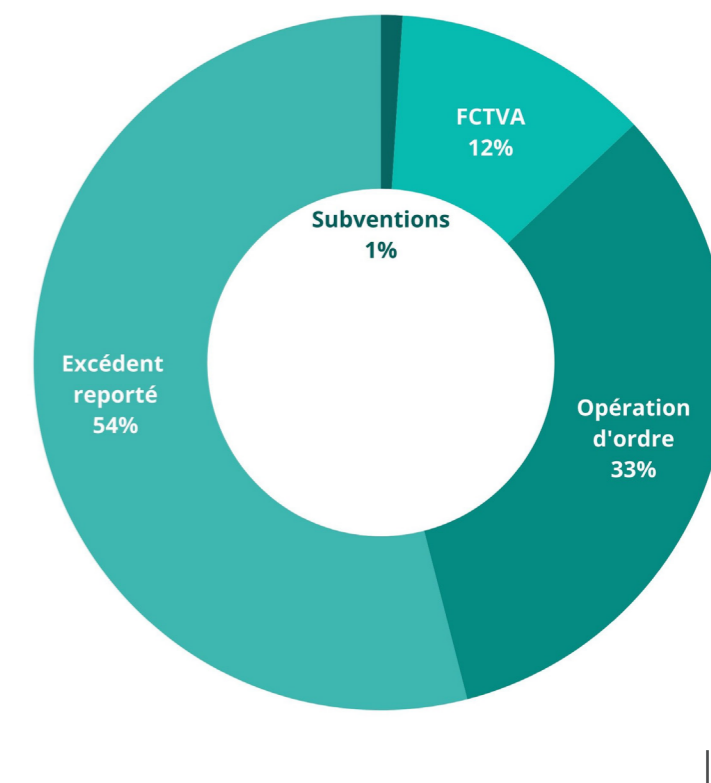
Recettes réelles par fonction : 6 901 021,72 €



Dépenses réelles : 1 322 926,11 €



Recettes réelles : 951 880,19 €



FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

Ressources humaines

Fait marquant 2023 : Arrivée d'un nouveau Responsable des ressources humaines.

Mouvements dans l'année :

- 2 agents nommés stagiaires
- 1 titularisation
- 1 départ à la retraite
- 2 contrats de projet
- 6 CDD
- 3 Temps Partiels Thérapeutiques
- 2 disponibilités pour convenances personnelles



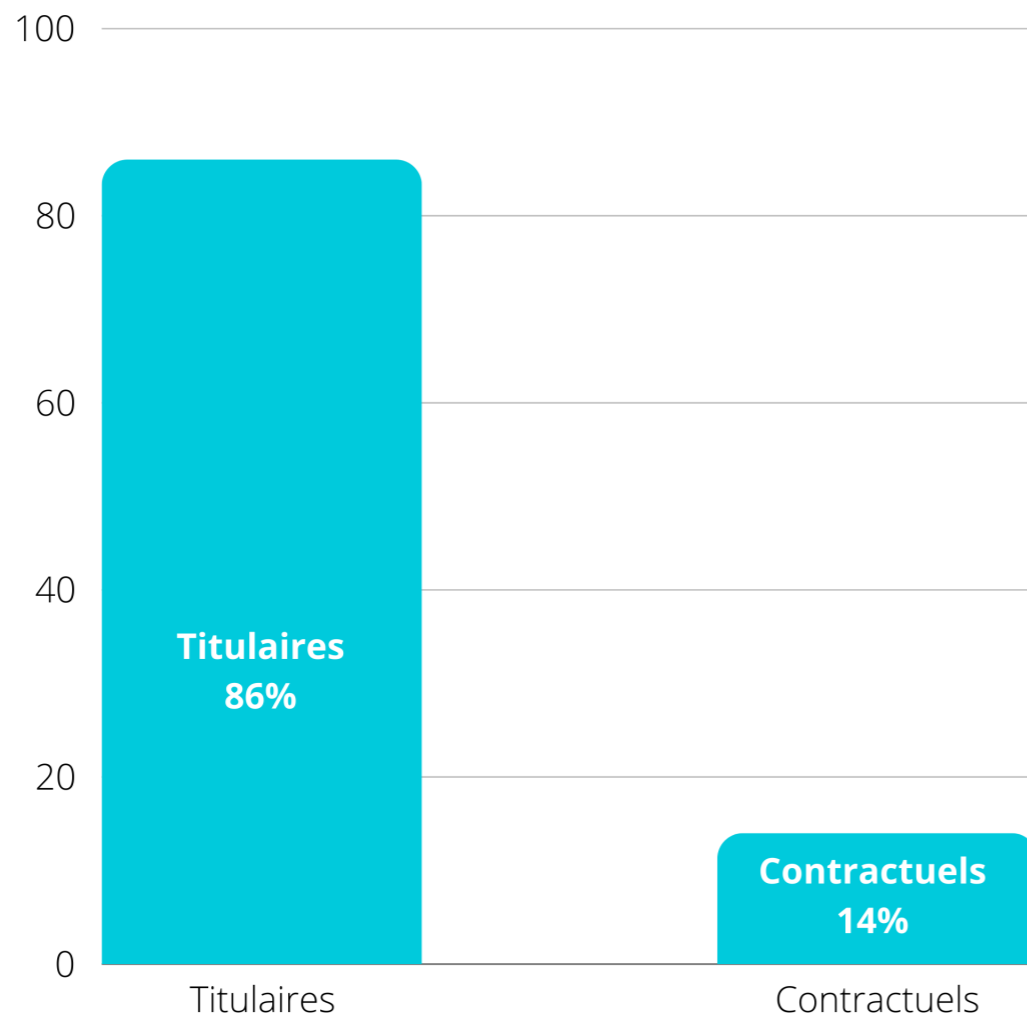
36 total agents CCPL

31 titulaires

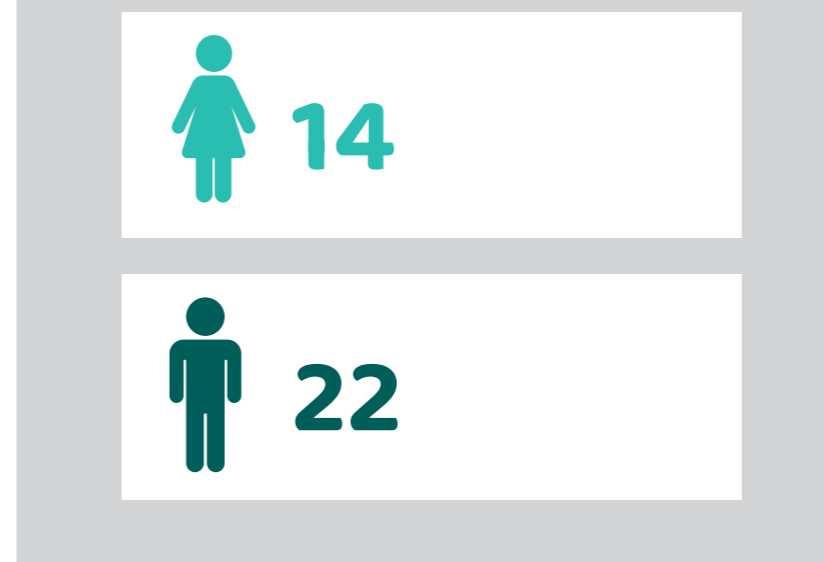
5 contractuels

Total de la masse salariale : 1 464 666.15€

Répartition titulaires et contractuels au 31 décembre 2023



Répartition hommes/femmes au 31 décembre 2023



Urbanisme

Le **service d'Application du Droit des Sols (ADS)**, mutualisé entre 9 communes, est assuré par la Communauté de communes depuis 2015, dans le cadre de la loi NOTRe. Les permis de construire, les déclarations préalables ou encore les certificats d'urbanisme sont instruits par le service. Celui-ci intervient en appui auprès des communes.

Le service accompagne actuellement deux groupements, de cinq communes chacun, dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour le premier groupement, le travail a débuté fin 2021, et pour le second, fin 2022. Sur les dix communes concernées, une est déjà en PLU (révision générale), cinq sont en carte communale et quatre sont actuellement sans document.

Liste des communes instruites par le service ADS en 2023 : AGNAC, LAUZUN, LAVERGNE, MIRAMONT DE GUYENNE, MOUSTIER, PEYRIERE, ROUMAGNE, ST PARDOUX ISAAC, LA SAUVETAT DU DROPT.

Depuis septembre 2022, le service Urbanisme a déménagé à l'étage du bâtiment de France services, à Miramont-de-Guyenne.

79



demandes de permis de construire

215



demandes de déclarations préalables

320

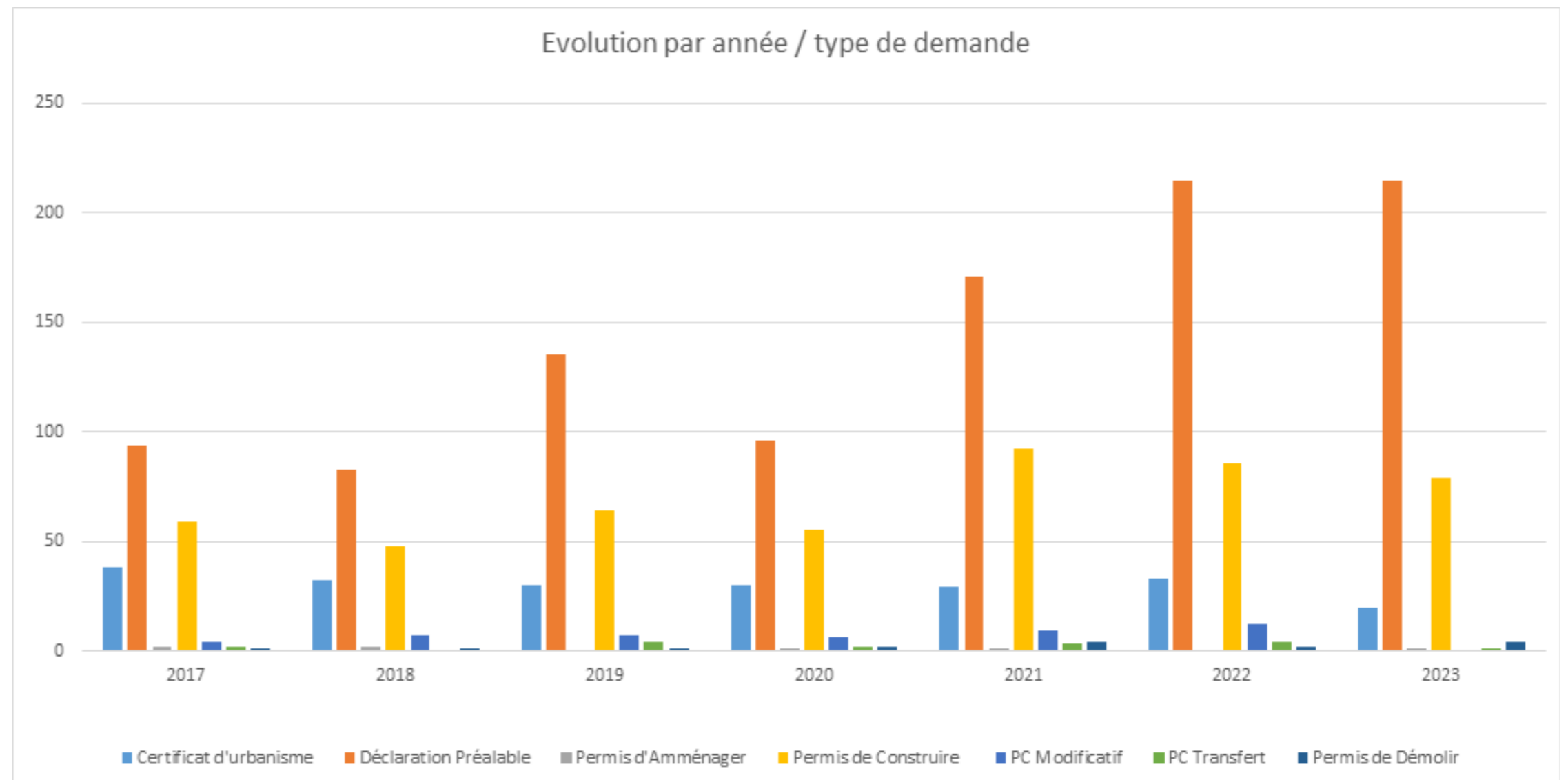


dossiers instruits

2

agents
dans le service

Evolution par année / type de demande



Aménagement et développement du territoire

Développement économique

La Communauté de communes gère la zone d'activités « ZAC de Rébéquet » située sur la commune de SAINT PARDOUX ISAAC.

L'Hôtel d'entreprises, créé en 2011, est composé de deux locaux de 75m² à 200€ HT le loyer et d'un local de 175m² à 400€ HT le loyer. Tous comprennent un bureau, un atelier et des sanitaires.

La Communauté de communes apporte également son soutien financier aux entreprises et artisans du territoire dans le cadre de l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services).

En 2023, 6 projets ont été accompagnés soit un montant total de 16 696,50 € versé par la Communauté de communes.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes reconduit des partenariats avec différents acteurs économiques du Département, afin de soutenir et d'accompagner les entreprises et artisans et de redynamiser les centres-bourgs et les zones d'activités économiques : la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat depuis 2018 ; Initiative Garonne depuis 2016.



Forum de l'emploi 2023

SOIRÉE DES ENTREPRISES La Communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

jeudi **19 OCT. 2023**
AGNAC
Salle des fêtes

18h30
Accueil des participants

19h00
Introduction et présentations des aides

20h30
Temps convivial et d'échanges

Actualités des entreprises
ACCOMPAGNEMENTS À LA TRANSMISSION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISES
Informations sur la prévention des difficultés des entreprises

Autres temps forts 2023

"Soirée Entreprises" le 19 octobre 2023 à Roumagne : 49 entrepreneurs ont pu échanger avec les partenaires économiques et Pôle Emploi ;
"Forum de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise" du 25 avril à la salle Gambetta à Miramont-de-Guyenne : 93 visiteurs.



6

dossiers OCMACS accompagnés



Agriculture

La Communauté de communes soutient les agriculteurs qui s'installent dans le respect de la convention passée avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

En 2023, la Communauté de communes a aidé financièrement 4 agriculteurs non bénéficiaires de la Dotation Jeunes Agriculteurs pour leur installation soit un montant total de 12 000€, dans les secteurs suivants : élevage volaille, cultures céréalières et pruniculture.

La Communauté de communes continue son partenariat avec l'Association Départementale des Piégeurs et le Syndicat de Rivière et Dropt Aval pour organiser des opérations de piégeage des ragondins. Depuis plusieurs années, la Communauté de communes a un partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne afin de soutenir et d'accompagner les agriculteurs du territoire ainsi que pour la lutte du réseau anti-grêle.



Soirée de l'agriculture 2023



4
agriculteurs
accompagnés

La Communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

SOIRÉE DE L'AGRICULTURE

jeudi **16 NOV. 2023**
LAVERGNE
Salle des fêtes

18h30
Accueil des participants

19h00
Introduction et présentations des aides

20h00
Temps convivial et d'échanges

Questions diverses sur l'actualité
Agrivoltisme : solutions et impacts
Transmission des entreprises - Point CFE
Point PAC suite à la réforme



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT-ET-GARONNE

Autres temps forts 2023

"Soirée Agriculteurs" le 16 novembre 2023 à Lavergne en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne.

167
ragondins

3 
secteurs de piégeage



Tourisme

La Communauté de communes a délégué cette compétence à l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun (OTPL) qui assure la collecte, la diffusion de l'information et la promotion touristique du territoire.

L'accueil des visiteurs se fait sur 2 bureaux d'informations touristiques situés sur les communes de Lauzun et Miramont-de-Guyenne.

Subvention versée : 120 000€

Taxe de séjour

Depuis sa création en 2016, la taxe de séjour est gérée par la Communauté de communes du Pays de Lauzun.

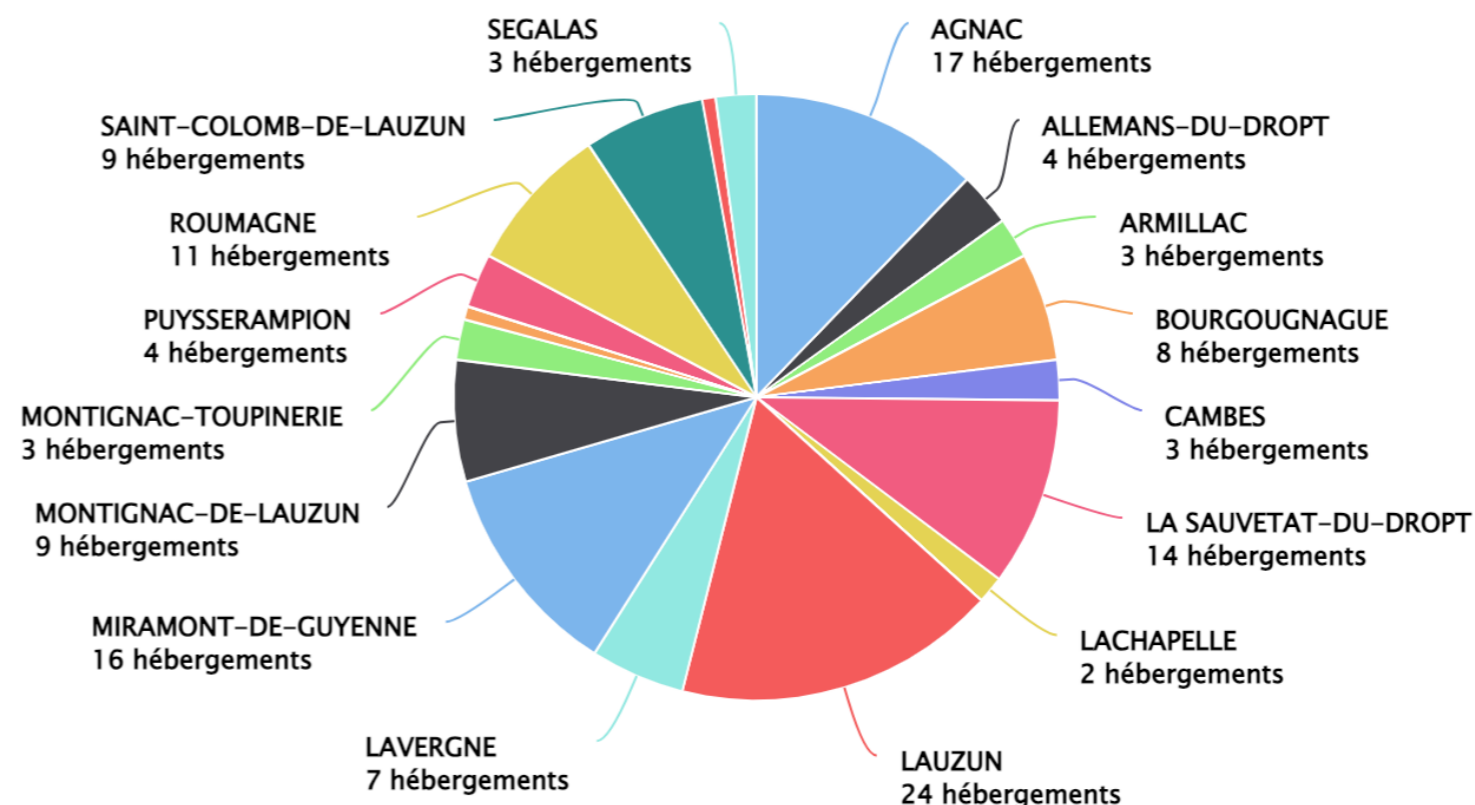
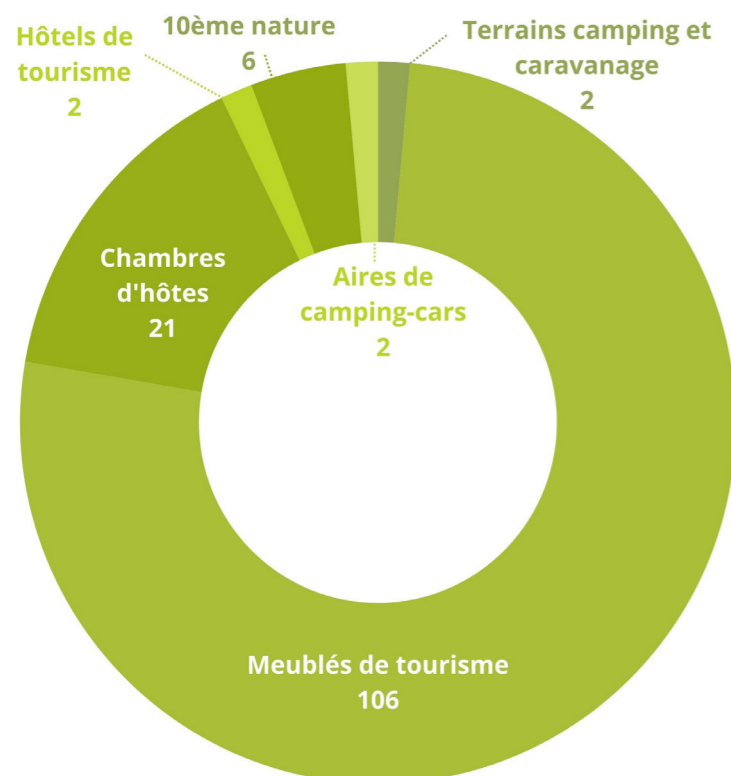
Les opérateurs numériques et les hébergeurs du territoire reversent la taxe de séjour selon un mode de calcul spécifique à chaque type d'hébergement et à son classement.



Nombre d'hébergements actifs

Communauté de Communes du Pays de Lauzun – janv. 2023 – déc. 2023 : 139 hébergements

Répartition par types d'hébergements en 2023



Programme « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) et « Petites Villes de Demain » (PVD)

Suite à la signature de la convention d'adhésion au programme PVD en juin 2021, la CCPL procédait au recrutement et à l'embauche du chef de projet PVD. S'en est suivi en octobre 2021 le lancement de l'étude de revitalisation du territoire qui préfigure la convention d'ORT via l'assistance technique du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. En janvier 2023, la convention ORT a été signée par la Communauté de communes, ses 20 communes membres ainsi que les différents partenaires institutionnels tels que l'Etat, le Conseil départemental.

Dans ce cadre, la réalisation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat est apparue comme un dispositif pouvant être mobilisé au bénéfice des principales centralités du territoire. Dès lors, un cabinet d'étude a été sélectionné par la collectivité afin de réaliser un diagnostic mettant en exergue les fragilités de certains centres-bourgs en matière d'habitat, et de proposer des moyens à mettre en œuvre pour favoriser la réhabilitation de plusieurs logements.



Programme d'Intérêt Général Habitat (PIG)

La Communauté de communes apporte son soutien aux travaux de rénovation énergétique. En 2023, 21 dossiers ont été aidés financièrement par la collectivité soit un montant total de 29 020,85 €.

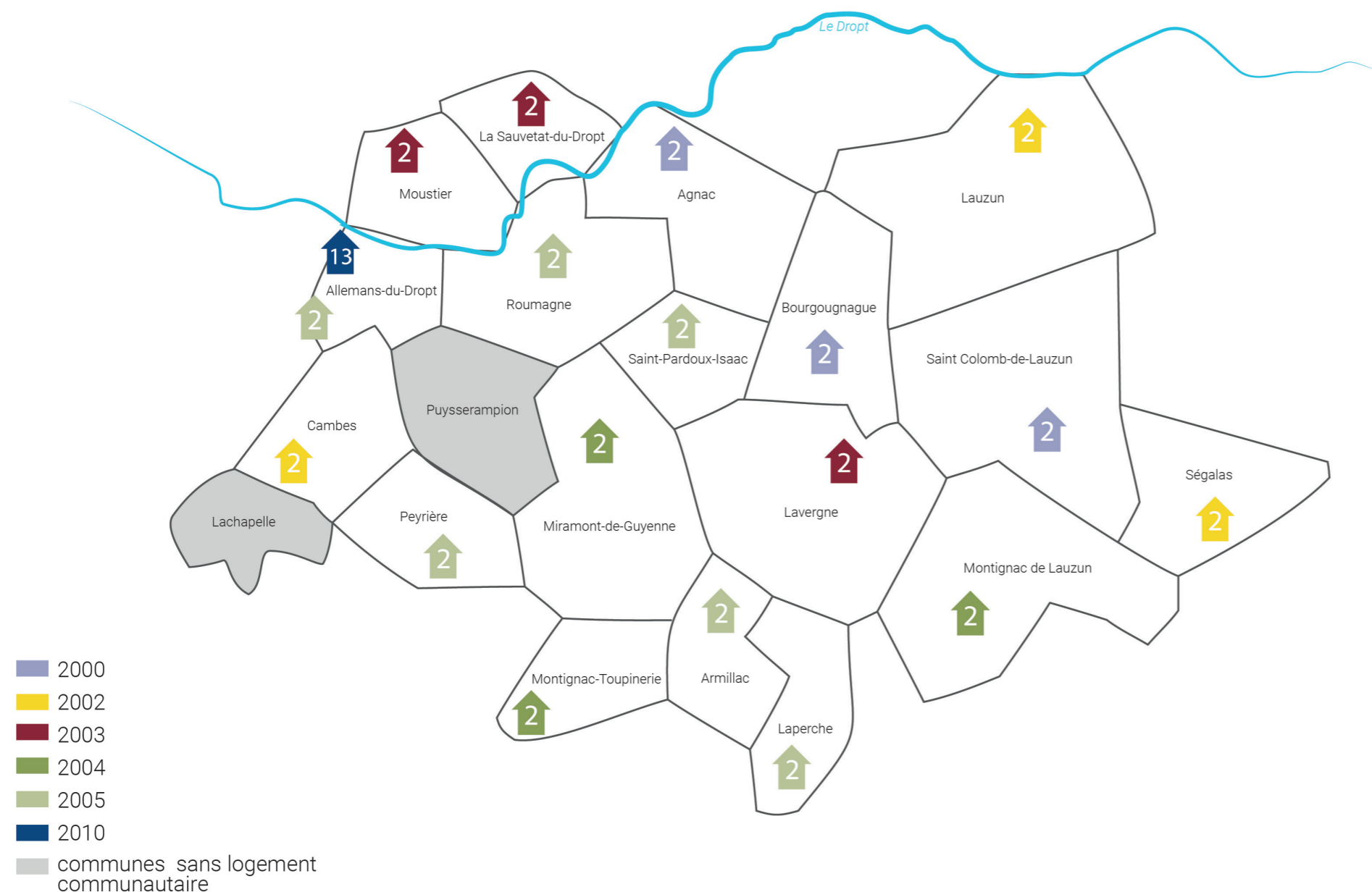


Coût annuel 2023 : 166 571,25 €

Entre 2000 et 2005, 36 logements conventionnés ont été construits sur 18 communes du territoire. S'ajoute à ces 36 logements sociaux, le Hameau intergénérationnel situé à « La Concade », sur la commune d'Allemans du Dropt, qui a vu la création en 2010 de 13 logements T2 et T3 conventionnés.

Nombre de logements communautaires

par année de construction et par communes



Autres temps forts 2023

Achèvement de la campagne de travaux d'isolation et démoussage de l'intégralité des toitures des logements.



HAMEAU



LOGEMENTS
COMMUNAUTAIRES

Environnement

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations

La Communauté de communes a délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GeMAPI) aux Syndicats de Rivière.

Gestion et collecte des déchets

Coût annuel 2023 : 1 724 493,47 €

L'année 2023 a été marquée par des changements importants :

- **Ouverture en mars 2023 des 11 PAV (Point d'Apport Volontaires)** pour les usagers des centres-bourgs d'Allemans-du-Dropt, Lauzun, La Sauvetat-du-Dropt, Miramont-de-Guyenne et des usagers des résidences Les Charmilles, Ardoise, Vercors, HLM La tour ;
- **Baisse significative des tonnages d'Ordures ménagères** depuis l'extension des consignes de tri et la généralisation du tri à la source des biodéchets : **2021 à 2023 -47% d'OM** ;
- **Mise à jour du fichier usagers en vue de la TEOMi** : identification et rectification des anomalies du logiciel Trackoé pour l'identification des bacs et ménages non répertoriés pendant la phase enquête...
- **Ouverture de la zone de gratuité, dite "Zone de réemploi"** : 1 fois par mois, puis bimensuelle pour éviter d'enfouir des objets pouvant avoir une 2e vie (environ 7 tonnes) ;
- **Réaménagement de la déchèterie** pour la mise en place prochaine de nouvelles REP (Filières à Responsabilité Elargie des Producteurs) : articles de bricolage et jardin, articles de sports et loisirs.

La déchèterie communautaire, située sur la commune de Miramont de Guyenne, reçoit l'ensemble des autres déchets (sous condition) : tout venant (déchets enfouis), végétaux, bois, carton, gravats, textiles...



Prévention et réduction des déchets

Afin de sensibiliser un plus grand nombre d'habitants du territoire à la réduction des déchets, la Communauté de communes du Pays de Lauzun peut compter sur son animateur biodéchets, en poste depuis juillet 2021, pour animer diverses actions.

Actions de sensibilisation

- 25 animations dont 5 auprès des scolaires ;
- Permanence tous les mercredis après-midi, à l'ancienne déchèterie, pour la distribution de composteurs et échanger avec le public sur la transmission des bons gestes de tri ;
- Ouverture de la Zone de réemploi pour donner une seconde vie aux objets et éviter l'enfouissement.

Biodéchets

- Mises en place de 4 sites de compostage collectifs, permettant aux habitants de quatre résidences de trier et valoriser leurs déchets organiques ;
- 190 composteurs distribués.



Photo : Initiation au compostage, Résidence Les Ardoises, Miramont-de-Guyenne

Services à la population

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Coût annuel 2023 : 40 328,45 €

Ouverte en décembre 2014, elle accueille divers professionnels de santé : 2 médecins généralistes, 2 podologues, 1 diététicien, 2 chirurgiens-dentistes, le Centre Médico Psychologique «antenne La Candélie», l'UNA GUYENNE 47.

Les cabinets sont loués à 10€ HT le m² et la Communauté de communes prend à sa charge l'électricité, l'eau, l'entretien des locaux communs et des espaces verts.

Equipements sportifs

Coût annuel 2023 : 110 457,03 €

La Communauté de communes assure la gestion des équipements sportifs communautaires suivants :

- Stade de foot « Pierre Périé » et local Canoë Kayak situés sur la commune de La Sauvetat-du-Dropt ;
- Stade de rugby « Jean Carretier » situé sur la commune de Miramont-de-Guyenne ;
- Stade de foot « Marcel Mennechet » situé sur la commune de Miramont-de-Guyenne.

Les 2 stades de Miramont-de-Guyenne sont mis à disposition des associations sportives mais également du collège Didier Lamoulié et des Domaines du Saut du Loup pour l'accueil d'enfants pour des activités de loisir et sportives.

Réalisation 2023 : balisage des circuits de randonnées VTT.

Suite à la mise en place d'un règlement d'attribution des fonds de concours pour les équipements sportifs en 2021, la CCPL a attribué 1 fonds de concours en 2023 :

- Commune de Miramont-de-Guyenne pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la piscine municipale (10 000€).

La Communauté de communes soutient également les associations sportives du territoire. En 2023, ce sont 10 associations qu'elle a soutenu financièrement.

Autres temps forts 2023

Soirée des sportifs méritants,
le 16 décembre à Agnac.



22 509€
subvention aux
associations



3
stades
communautaires



1
fonds de
concours attribué

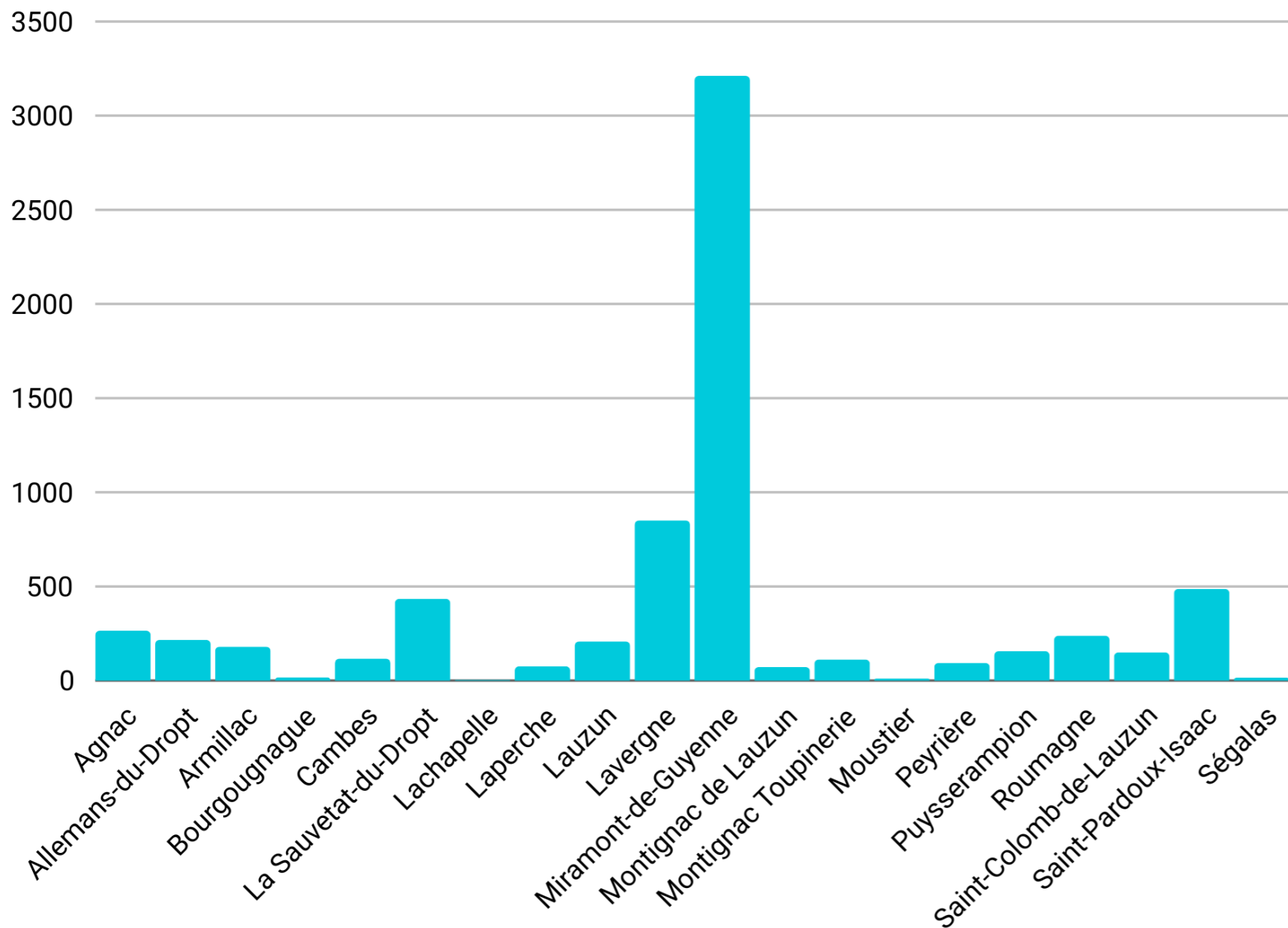
Enfance et Jeunesse

La Communauté de communes soutient le fonctionnement de l'association Amicale Laïque, gestionnaire de l'accueil de loisir sans hébergement de Miramont-de-Guyenne accueillant les enfants sur le temps extra-scolaire ainsi que la Maison des jeunes.

En 2023, la Communauté de communes a versé la somme de 90 000€ à cette association.

Subvention versée : 90 000€

Fréquentation par communes du Pays de Lauzun en nombre de jours



Coût annuel 2023 : 68 659,01 €

La Communauté de communes a accordé son soutien et sa confiance à 8 associations de son territoire.

Elle a participé financièrement à l'organisation de 11 manifestations culturelles en Pays de Lauzun :

- 29^{ème} édition du Festival des Arts de la rue à Miramont-de-Guyenne du 6 au 7 août ;
- L'itinérance culturelle sur 10 communes en Pays de Lauzun de mai à novembre dont 9 subventionnées par la CCPL.

Comme chaque année, elle a également organisé ou co-organisé plusieurs événements :

- 20^{ème} édition du Concours de Contes et Nouvelles avec une remise des prix le 9 juin à Peyrière ;
- Randonnée du Patrimoine le 15 septembre à Lachapelle ;
- Un spectacle Jeunes Publics le 30 novembre à Miramont-de-Guyenne à destination des écoles du territoire ;



29 250€

subvention aux associations



8 800€

itinérance culturelle

Photo de gauche : Randonnée du patrimoine 2023, Lachapelle - Photo de droite : concert irlandais à La Sauvetat-du-Dropt dans le cadre de l'itinérance culturelle



CCPL Communauté de Communes du Pays de Lauzun

D'ailleurs, parce que...
...ent, b...
...au s'envole...
...vole. Dep...
...iciens se n...
...ours prêt à...
...it de la fem...
...pera par le t...
...ar la chemie...
...leur apporte et

REMISE DES PRIX 20^{ème} édition

CONCOURS CONTES & NOUVELLES 2023

L'envol

VENDREDI 9 JUIN

SALLE DES FÊTES

PEYRIÈRE

20h00 remise des prix animée par Thierry Gianello
22h15 projection d'un film en plein air
«Les saisons» de Jacques Perrin
proposée par l'association L'Ecran livradais

RENSEIGNEMENTS
05 53 94 49 21
communautécommunes@ccpl47.fr
www.ccpl47.fr

communauté de communes du pays de lauzun

...est p...
...enne pa...
...e volent si...
...la plume de l'o...
...sur les ailes du Ter...
...l'avion s'est envolé sans la...
...technicie...e moquent de...
...a branche, il...e to...
...l'imagination est...
...ortes sur l'esprit de la fe...
...mez la fenêtre et il s'échapp...
...ez la serrure et il s'envolera ave...
...nt d'oiseaux au mond...ant de...
...orte et glisse sou...

Voirie

Coût annuel 2023 : 1 113 714,57 €

Le service Voirie de la Communauté de communes intervient auprès des communes pour divers travaux : fauchage, revêtements et goudronnage, entretien des ouvrages d'art... Pour 2023, les travaux réalisés au profit des communes représentent 1 150 heures, toutes tâches confondues.

Le service Espaces Verts a en charge l'entretien des terrains communautaires : stades foot de La Sauvetat-du-Dropt et de Miramont-de-Guyenne, stade de rugby de Miramont-de-Guyenne, la ZAC de Rébéquet, le Hameau intergénérationnel "La Concade", le jardin de la Communauté de communes, la déchèterie et les abords de la Maison de Santé et de France services.

La voirie dispose de 415 km de route soit 1 477 194 m².




France services

Coût annuel 2023 : 95 794,85 €

Afin de lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme et pour ne pas créer de rupture d'égalité devant le service public, la CCPL a décidé de développer une structure France services au coeur du territoire. Située à Miramont-de-Guyenne, celle-ci a ouvert ses portes le 5 juillet 2022 et a été inaugurée le 3 septembre de la même année.

Depuis le 2 février 2023, une permanence a vu le jour à Lauzun, située dans les locaux de la Mairie, celle-ci a répondu à 401 sollicitations cette année.

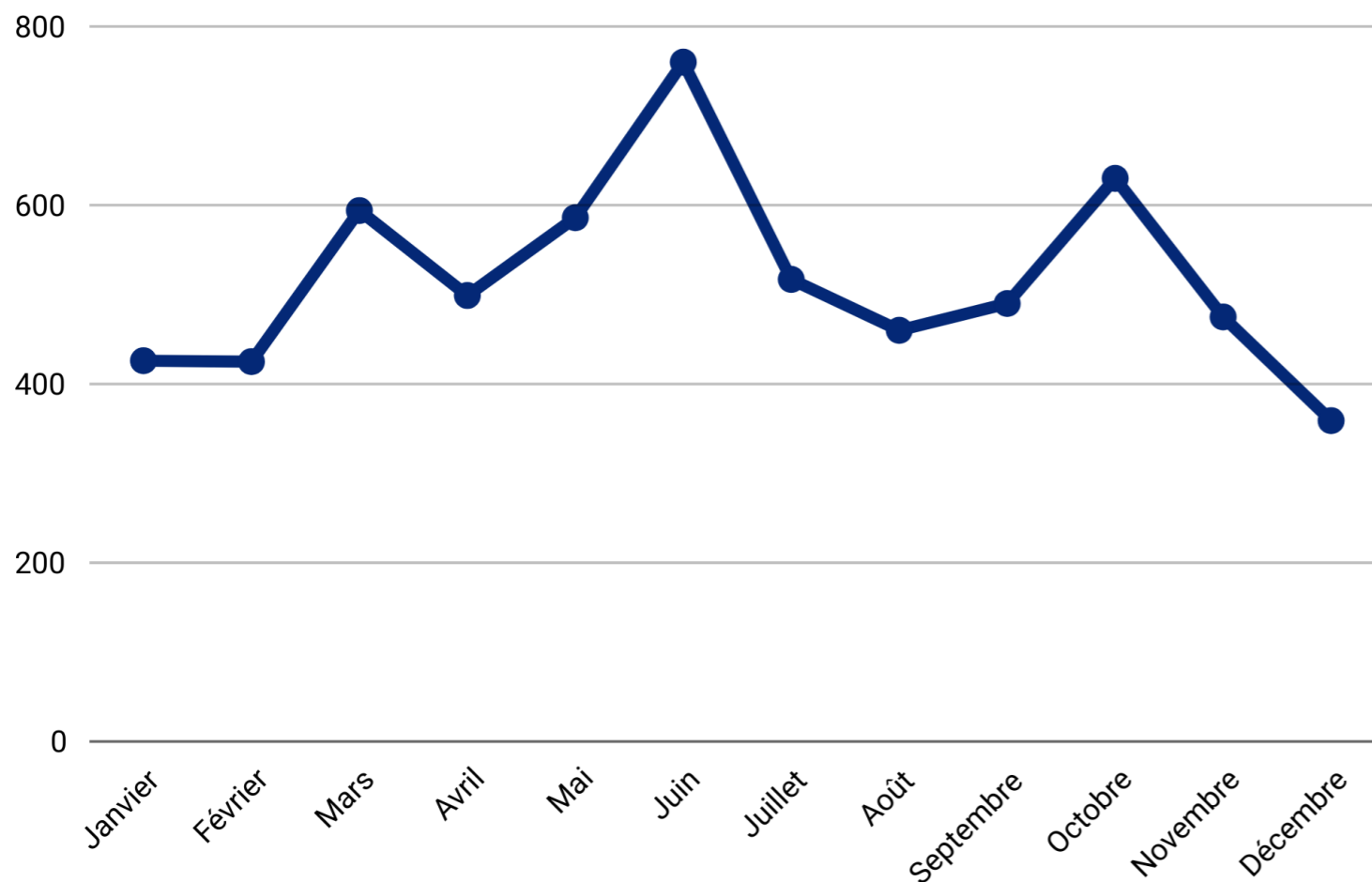
Les conseillers assurent l'accueil quotidien, accompagnent et orientent le public vers les opérateurs. La France services de Miramont-de-Guyenne, propose également des permanences de certains de ses partenaires : la DGFIP, Habitat Val de Garonne et le Conciliateur de Justice (soit au total 256 usagers accompagnés).


2
agents


6 223
sollicitations



Nombre de sollicitations par mois en 2023



Répartition des sollicitations par commune membre de la Communauté de communes du Pays de Lauzun en 2023 : total 5 390

